Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

Formation continue Communication et remboursements des frais de déplacement

 Communications adressées aux stagiaires et dispositif du remboursement des frais de déplacement dans le cadre de la formation continue

DIFOR

Division de la formation, du remplacement et des examens professionnels 1er degré Fc1edegre06@ac-nice.fr